

DEPARTEMENT DE L'ARDECHE
COMMUNAUTE DE COMMUNES *PAYS BEAUME-DROBIE*

ARRETE N° A-202004-07

OBJET : mise à jour n°1 du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) du Pays Beaume-Drobie

Le Président de la Communauté de Communes du Pays Beaume-Drobie,
Vu le code de l'urbanisme et notamment les articles L 151-60 et R 153-18,
Vu la délibération du conseil communautaire n° C-201912-157 du 19 décembre 2019 approuvant le PLUi du Pays Beaume-Drobie,
Vu la délibération du conseil communautaire n° C-202002-03 du 27 février 2020 approuvant les corrections du PLUi du Pays Beaume-Drobie demandées par la Préfecture suite au contrôle de légalité,
Vu l'arrêté Préfectoral n°07-2020-03-10-002 du 10 mars 2020, portant approbation de la révision du Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRi) sur la commune de Joyeuse,
Considérant que l'arrêté préfectoral susvisé prévoit, en son article 4, que le PPRi approuvé doit être annexé au PLUi du Pays Beaume-Drobie en sa qualité de servitude d'utilité publique.
Considérant que la modification du contenu des annexes du PLUi s'effectue par mise à jour de ce document,

ARRETE

ARTICLE 1

Le plan local d'urbanisme Intercommunal du Pays Beaume-Drobie est mis à jour à la date du présent arrêté.

ARTICLE 2

A cet effet, l'arrêté préfectoral n°07-2020-03-10-002 du 10 mars 2020 portant approbation de la révision du PPRi de Joyeuse et l'ensemble des pièces du PPRi révisé sont intégrés à la pièce n°6 du PLUi relative aux servitudes d'utilité publique affectant l'occupation et l'utilisation des sols.

Ces pièces viennent remplacer le PPRi de Joyeuse approuvé par arrêté préfectoral n°2006-151-54 le 31 mai 2006.

ARTICLE 3

Le présent arrêté sera affiché au siège de la Communauté de Communes et en mairie de Joyeuse durant un mois.

Pour faire et valoir ce que de droit
Pour extrait certifié conforme
Fait à Joyeuse, le 23 avril 2020,

Alain MAHEY,
Président



The image shows a blue ink signature and an official circular stamp. The stamp contains the text 'Communauté de Communes du Pays Beaume-Drobie' and 'Joyeuse' at the bottom. The signature is a stylized cursive mark.